

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 70-577/SG/FP constatant l'avancement d'échelon d'un contremaître du cadre territorial des Travaux publics et du Port.

n° 70-577/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
14 mai 1970

Numéro JO  
n° 10 du 01/06/1970

Date du numéro  
1 juin 1970

### TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, pour compter du 1° février 1969, l'avancemen au 2 échelon des contremaîtres des Travaux de 1er classe du Cadre territorial des Travaux publics et du Port de M. Mohamed Farah Omar, contremaître de 1er classe, 1 échelon, en service au Port de Commerce de Djibouti (Ministère des Travaux publics et du Port).